

Fonctionnement du CRE

Commission conditions de travail : pas de dates prévues

ASC : Prochaine réunion le 18 septembre à Quimper. Projet 2018 au printemps Madère.

Emploi formation : réunion le 14 septembre à Rennes - Travail essentiellement sur l'emploi.

Com égalité le 10 octobre à Saint-Brieuc : ordre du jour pas encore fixé.

Com éco : tenue 29 juin, pas de compte-rendu fait.

Dates de CRE : 19 octobre à Rennes, le 23 novembre à Saint-Malo, le 21 décembre à Rennes.

Points d'information du président

Olivier LABATE : La directrice générale m'a demandé de prendre la succession de Pierre Chauveaux (démission pour raisons de santé, santé qui s'est détériorée après le l'annonce des résultats de l'AO des Pays-de-Loire). J'insiste pour tuer toutes les rumeurs.

Partagé entre plaisir de retrouver une région, mais dans un moment pas génial et avec une mission particulière : la mutualisation (non pas la fusion) avec la Bretagne. Les mandats écrits que j'ai reçus de Pascale Dartois : mandat interne, mutualisation avec la Bretagne. Mandats externes : de liquidateur et de négociateur :

- Mandat de liquidateur : l'Afpa n'est plus en capacité d'assurer une solidarité inter-régionale. Or il s'est produit une catastrophe industrielle en PDL, une perte de marché de 13 millions d'euros. C'est différent de ce qui se passe en Aura ou en Paca, où les conseils régionaux ont réduit la voilure de leurs achats de formation mais pour tous les opérateurs. La région PDL a privilégié le Greta au détriment de l'Afpa. C'est une catastrophe industrielle dans le sens que l'Afpa a perdu plus d'un tiers de son chiffre d'affaires. Si rien ne se produit, ma mission sera de fermer les centres déficitaires. Les 9 centres des PDL sont déficitaires.

- Mandat de négociateur : parler d'égal à égal avec le conseil régional pour trouver une solution de sortie de crise. Nous avons eu une rencontre avec le premier vice-président du conseil régional, la vice-présidente en charge de la formation, le directeur de la formation et une de ses adjointes. La rencontre avait pour but d'exprimer un certain nombre d'interrogations de l'Afpa sur les résultats de l'appel d'offre : cotations surprenantes comme par exemple le fait que l'Afpa a obtenu 0 sur la démarche d'amélioration continue alors que la région PDL est "ISO 9001" et le fait qu'on nous dise qu'on n'a pas présenté suffisamment de modèles pédagogiques alors qu'on en a présenté 7 (3 modèles demandés minimum). Les écarts de cotation entre le Greta et nous n'excédaient pas 3 points. Sur le prix, l'adjointe a expliqué qu'ils ont fait une évaluation moyenne du coût de chacun des lots leur permettant de coter les valeurs des différents opérateurs. Intervention de Monsieur Labat : "vous êtes donc en train de nous dire que le Greta a répondu à une valeur inférieure à la valeur moyenne que vous avez calculée ?". Hésitation et gêne, pour finalement répondre par la positive. Question d'OL : "avez-vous prévenu la commission des AO que le Greta avait répondu à une valeur inférieure à la valeur moyenne que vous avez estimée ?". Non. Les 2 élus furent très embarrassés. Question de l' élu : "pourquoi n'avez-vous pas fait de recours ?". Réponse d'OL : "nous venons de basculer EPIC, il aurait été mal séant que cet EPIC se retourne contre la collectivité locale qui est son principal commanditaire. Par ailleurs, le recours aurait été traité sur le plan administratif par les services juridiques et techniques et non sur le plan politique ; vous auriez donc été beaucoup moins sensibles sur le sujet qu'en me présentant devant vous avec un mandat de liquidateur. Si rien ne bouge, c'est 9 centres qui fermeront entraînant pour nous une crise sociale (450 personnes) et pour vous une crise politique car il nous faudra expliquer. (Le Greta a répondu sur des lots Aéronautique alors qu'il n'a aucun espace de formation aéronautique). Crise économique également car nous devons également expliquer qu'au moment où l'activité repart, le conseil régional fait en sorte qu'un dispositif de formation qui n'a pas démerité (équipement, professionnalisme) ferme. Les yeux dans les yeux de l' élu : "ce n'est pas un coup du bluff".

L' élu a dit à ses services qu'il était hors de question qu'un centre Afpa ferme. Ça c'est traduit par un lot régional pour l'ensemble des activités de l'Afpa. Personne n'a fait de recours. Ainsi la volonté politique a été supérieure au technique et au juridique. J'ai clairement posé la question : "où vous en êtes dans le déterminisme politique ?". J'ai fermé le mandat de liquidateur pour ouvrir celui du négociateur en précisant que nous sommes prêts à intégrer votre politique de formation professionnelle, on ne revient pas sur le marché. En revanche, nous avons une mission depuis que nous sommes établissement public, c'est d'accompagner à l'insertion sociale et professionnelle les publics les plus éloignés de l'emploi. Par exemple, nous pourrions profiter de l'embellie économique pour accompagner les bénéficiaires du RSA, les DELD, les jeunes sans qualification, etc. La loi dit bien que l'établissement public a été créé pour cette mission. Nous devrions être habilités sur l'apprentissage.

Intimement convaincu que nous devons passer par la procédure hors marché public (financement SIEG, loi 2014 - compensation des charges ou délégation de service public).

Au passage, François P?, l'élus, est le secrétaire général de Synergie (Interim) qui travaille beaucoup avec l'Afpa de Saint-Nazaire, principal producteur pour Synergie pour des personnes qui sont embauchées à Airbus Industrie. Très surpris que l'ensemble du lot industrie ait "basculé" au Greta, avec lequel Synergie ne travaille pas. Au moment du traitement de l'appel d'offre, les politiques étaient en campagne électorale.

Message clair au Conseil Régional : A la rentrée, si je n'ai pas de message en retour, je commence mon mandat de liquidateur. Je pousserai au maximum pour utiliser le mandat de négociateur.

Je suis intimement convaincu que l'équation économique de l'Afpa se résoudra par la sortie des marchés publics et que nous devons passer par ce qu'à prévu le législateur, l'habilitation d'opérateurs, mandatement (SIEG ou DSP) et compensation des charges. Je ne vois pas pourquoi, quand nous ouvrons une formation à 13 sur demande du commanditaire public, nous soyons les seuls à supporter les pertes d'une section de 3 personnes par exemple. Si la collectivité souhaite maintenir ladite formation, c'est à elle d'en supporter les charges.

Un opérateur appelé à contribuer à un service public régional de formation professionnelle et assujéti à des obligations de service public ne devrait pas supporter les charges. Par contre on peut discuter sur la valeur des charges... Ce sera le sens de mes propos, y compris pour la Région Bretagne.

Autre point : Pascale Dartois nommera un DR adjoint que j'accompagnerai jusqu'à mon départ probable en fin 2019.

Olivier Jouin : on a mis en place un plan d'accompagnement RH sur PDLL (30 salariés ont demandé des rendez-vous) et un plan de soutien individuel et collectif, en plus du numéro vert, sur chacun des sites, avec des groupes d'expression et des rendez-vous individuels l'après-midi.

Note rentrée scolaire :

OJ : note sera diffusée sur l'aménagement d'horaire le jour de la rentrée des classes.

Information sur le plan stratégique régional :

OL : Volonté de transparence, le plan proposé est un document de travail. On y a tous contribué (en CODIR), mais quand on a vu les résultats, on a eu un moment de sidération. Question : faut-il aller jusque-là ? Faut-il une plateforme régionale, voire interrégionales, de vente sédentaire par exemple ? Faut-il revoir les organisations ? Etc. Il faut se poser toutes les questions.

Base de travail avec la direction générale, puis séminaire régional.

Signes d'OL aux groupes de travail :

- Mise en place d'un "business plan",
- évolution des effectifs (CDI et CDD) avec diminution des CDI,
- Premier regard sur les investissements dont vous avez besoin.

L'objectif : revenir à l'équilibre économique de la région en 2019 (objectif EBE supérieur à 20%).

Les tableaux que vous avez sont les seules consolidations des centres (version 0) sans la région. La copie définitive tiendra compte de l'évolution de l'offre.

8 chapitres de travail engagés dont :

- l'évolution de l'offre : relais de croissance, marchés potentiels, etc (exemple les métiers de l'électronique).
- La rentabilité (toutes charges comprises) par GRN.
- Le plan immobilier
- La posture institutionnelle : qui compte dans nos environnements ? Contacter ces gens (les nouveaux députés par exemple pour la remise des titres mais aussi les entreprises).
- Les partenariats : en Bretagne c'est relativement "naturel" mais pas en PDLL. Qualifier les partenariats.

Amélioration de la rentabilité : outil d'analyse avec 4 segments :

- On doit analyser la rentabilité d'une affaire qu'on propose
- La rentabilité des GRN
- La rentabilité des centres
- La rentabilité de la région.

Un formateur CDI à l'Afpa devrait avoir un rôle de coordonnateur pédagogique qui entretiendrait le réseau et assurerait la cohérence pédagogique.

Informations économiques

CIF : N'hésitez pas à faire passer le message aux représentants de vos syndicats respectifs qui siègent dans les différentes instances du FONGECIF : la politique "low coast" a ses limites. C'est bien de diligenter par un directeur de FONGECIF mais à condition que les décisions soient validées au plan politique. Je suis franchement inquiet car on fait environ entre 4 et 5 millions sur le CIF.

Présents fin de mois : fin juin 400 stagiaires de moins qu'à la même période de l'année dernière. Réouverture du marché conseil régional fin août. L'équipe Conseil en formation a fait un travail remarquable en allant chercher dans le CRM des candidats d'autres régions limitrophes qui n'avaient pas de réponse. Donc je suis plus rassuré sur la rentrée. Question des élus sur les financements des stagiaires d'autres régions. Réponse, pas de problème dans notre région, d'ailleurs la loi l'impose. Cependant, pour info, l'Occitanie vient de décider que la région prendrait en charge la rému de 30% des stagiaires, les autres devront bénéficier de l'ARE ! Préoccupation sur l'état de l'hébergement des centres (sauf Saint-Brieuc) car pas de financement d'investissement possible.
Les chiffres en juillet ne seront pas bons (fin de marché).

Information sur le Pôle Transition

Bilan 2016 :

Majorité de notre activité liée au PASP (50% de notre activité) : appui emplois d'avenir, atelier égalité, etc.

Institutions : CLEA

Collectivités territoriales : accompagnement des publics RSA (sur le 22 et le 56).

.../...

2017 : on revient sur l'accompagnement des licenciés économique (entreprises MIM et TATI).

Stratégie : aller sur les champs maîtrisés : appui au recrutement, conseil RH, le bilan de compétence.

Information sur la démarche "mieux travailler ensemble"

Intervention de Dominique Mégret.

Point d'étape : on a travaillé sur 2 collectifs métiers. Démarche initiée en 2016. 3 jours de regroupement avec 2 animateurs et 2 observateurs. Séminaire de formation de ces personnes. Préparation. 2 collectifs : l'entretien et les assistantes techniques.

1ère journée : sur l'identité professionnelle, définition du métier, entendre ce qui va et ne va pas

2ème journée : mise en œuvre du travail, propositions sur l'amélioration des conditions de travail

3ème journée : Relations de travail : élaborer des propositions

18 propositions par le collectif entretien, 19 par les assistantes.

Présentation des propositions au comité de pilotage ==> trouver des solutions puis restitution aux personnes.

Impact : 13 propositions mises en œuvre pour l'entretien, propositions validées par les salariés.

Séminaire des AT en septembre.

Mesurer la satisfaction dans la durée.

Proposition de cette démarche aux ASR (fin 2017) puis aux chargés de recrutement (début 2018).

On va élargir la démarche aux formateurs, propositions observateurs (garants des restitutions).

1er groupe pour identifier les items avec les formateurs (courrier envoyé en septembre à tous les formateurs).

Ressources humaines

Solidarité entre régions, impacts sur la Bretagne :

Publications Bretagne internes en visibilité au PDL. Personne des PDL ne s'est positionné actuellement.

Une quinzaine de missions proposées : un formateur de Saint-Nazaire viendra à Saint-Brieuc en octobre en maçonnerie (jusqu'en mars).

Départs : 2 nouveaux départs (charpente à Saint-Malo et Chaudronnier à Lorient).

Recrutements : on ne recrute plus de contrôleur de gestion (mutualisation avec celui des PDL). Publication de 2 AT à Rennes (1 devient ASR et l'autre part à Brest). 1 candidature interne sur carreleur à Quimper. Un manager à Saint-Malo (Marylène Prost part à la PRAO).

Itinérants : 1650 jours utilisés sur le premier semestre (50% de plus que l'année dernière)

367.22 ETP CDI, stable par rapport à l'année dernière.

107 ETP CDD (moins car fin de marché)

Départs retraite : pas de nouvelles demandes. Effets du plan intergénérationnel : fin septembre 2018 mais nouvelles négociations nationales. Demande à faire au plus tard le 9 septembre 2017.

Report des autres points de l'ordre du jour

Nicole HUBERT

Déléguée Syndicale Conventionnelle Régionale

SNPEA (Syndicat National des Personnels des Etablissements Afpa) - <http://www.cfecgcafpa.org/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communications de notre part, cliquez [ici](#)